

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Briatte, 4 septembre 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Briatte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (223)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Briatte, 4 septembre 1848, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26740>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits FamiliLettres de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 septembre 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Briatte](#)

Lieu de destination Maroilles (Nord)

Description

Résumé Godin informe Briatte qu'il peut venir charger les marchandises mais lui recommande de passer commande plus longtemps en avance.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Briatte

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Industrie (grande)

Biographie Marchand de fer à Maroilles (Nord) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Autre forme du nom : Briatte-Cauderlier.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1846

+ je n'ai porté aucun intérêt pour cette somme
en considération ^{de compensation} d'une remise de fr 20,90

que vous me fassiez par votre lettre du 5 janvier
dernier et qui serait été en remise à votre débet

Reunis

le 4^{ème}

Monsieur Rouleau,

par ma lettre du 23 ~~avril~~ je vous laissais
pour votre plus grande facilité la faculté de me
régler en effets aux Paris à court échéance
votre règlement m'étant fait ~~sur un~~ sur ce nom
je viens pour ma permanence particulière vous
retourner votre billet et disposer sur vous en
deux mandats comme ci dessous cela m'étant
plus avantageux plutôt y réserver bon amiti

au 15 courant fr 644.90

au 20 id 346.40

Dans cette somme de fr 1064 60
sont compris fr 49.15 antimes montant
de la lettre de retour que le porteur est
venu me remettre pour 1220 Pils & Co
le 10 Pils

est par erreur que vous avez cru trouver
un défaut au pils 49 il a été très soigné
cette prétendue cassure est une disposition nécessaire
dans la construction quand est marquée des quilles
cela peut être en a travaillé longtemps à Paris
sans charger l'impression

jei des fus disponibles pour votre prochain demande

M. Breuille

vous pourriez venir charger quand vous
voudrez mais il est toujours bien d'indiquer
la commande à l'avance

agréz

M. Rouleau

le 4^{ème}